PUBLIÉ LE 23/04/2019 - MIS À JOUR LE 06/01/2021

# EPI-PHARE : Ouverture d’un appel à candidatures Centres partenaires en épidémiologie des produits de santé

VIE DE L’AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Créé fin 2018 par l’ANSM et la CNAM, le Groupement d’Intérêt Scientifique EPI-PHARE réalise, pilote et coordonne des études épidémiologiques en vie réelle sur les produits de santé, indépendantes des intérêts privés. Pour la réalisation de son programme de travail, EPI-PHARE souhaite collaborer avec des équipes académiques et ouvre un appel à candidatures pour financer au maximum 2 Centres partenaires en épidémiologie des produits de santé.

EPI-PHARE mobilise des expertises en épidémiologie, biostatistique et data management. Il réalise, coordonne et met en œuvre un programme d’études épidémiologiques en vie réelle sur les produits de santé, indépendant des intérêts privés, à partir des données du Système national des données de santé (SNDS).

Le programme d’EPI-PHARE vise à produire des connaissances nouvelles sur l’usage, le mésusage et les risques des médicaments en population, assurer une surveillance épidémiologique des produits de santé ou situations identifiés comme constituant un enjeu de santé publique, et apporter des connaissances en situation de crise. Il apportera aux autorités de santé une expertise proactive et réactive en épidémiologie des produits de santé.

**Pour la réalisation de son programme de travail, EPI-PHARE propose le financement d’au maximum 2 Centres partenaires en épidémiologie des produits de santé indépendant des intérêts privés, pour une durée de 4 ans renouvelables et pour un montant maximum de 500 000 euros par an (subventions réévaluées annuellement).**

Les Centres partenaires sont des entités regroupant des expertises scientifiques et techniques de haut niveau, et disposant de capacités logistiques et informatiques pour mener un programme de travail à partir des données du SNDS et des autres données à disposition. Ces centres sont constitués d’une ou plusieurs unités/équipes de recherche académiques sous la tutelle d’organismes publics de recherche (université, EPST, EPIC…). Ils peuvent être multi-sites en reposant sur la participation de plusieurs équipes en France.

Les Centres partenaires devront présenter les expertises et les capacités nécessaires pour conduire un programme de recherche en pharmacoépidémiologie à partir du SNDS prioritairement, pour documenter l’usage, le mésusage, l’efficacité et les risque des produits de santé en vie réelle. Ils devront notamment présenter une expertise forte et reconnue dans le traitement et l’analyse des données exhaustives du SNDS. Le programme de travail du ou des Centre(s) partenaire(s) sera établi en collaboration avec EPI-PHARE.

La date limite de soumission des dossiers par voie électronique est fixée au 14 juin 2019 (les documents originaux signés devant être transmis au plus tard le 1er juillet 2019) et les candidatures éligibles seront auditionnées devant un jury le 4 juillet 2019.
La publication du ou des Centre(s) retenu(s) est prévue en septembre 2019 pour une mise en œuvre opérationnelle du ou des Centre(s) début 2020.